



Un.e Chef.fe de projet
« Schéma d'accueil des lacs du Verdon »



Contrat de projet de 16 mois
(éventuellement renouvelable)

CONTEXTE :

Le territoire du Parc du Verdon appartient pleinement au périmètre du massif des Alpes. De nombreuses problématiques de développement et de gestion du Verdon relèvent des enjeux de la montagne. Ainsi, depuis plusieurs années, le Parc du Verdon s'inscrit dans les politiques régionales, nationales et européennes de soutien à l'économie de la Montagne au travers notamment du programme Espace valléen et de la mise en œuvre de la Convention Inter-régionale pour le massif des Alpes. C'est dans ce cadre, couplé aux objectifs du plan de relance, que le Parc du Verdon a été lauréat du programme Avenir Montagnes Ingénierie. Ce programme apporte un support en ingénierie pour impulser et mettre en œuvre un projet concerté de territoire adapté aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique.

Le Parc du Verdon pilote depuis 20 ans des opérations visant à mieux gérer les sites naturels fréquentés dont l'opération Grand Site des Gorges du Verdon. En 2014, une Régie d'aménagement et de gestion des sites a été créée pour porter les principaux projets d'aménagement. Le Parc du Verdon souhaite intégrer dans les missions opérationnelles de la Régie du Parc l'aménagement et la gestion des espaces et activités lacustres à forte attractivité touristique (de Saint André les Alpes à Gréoux-les-Bains).

Pour cela, le Parc a pour ambition de définir un « schéma d'accueil des lacs du Verdon ». Il s'agit d'un schéma d'aide à la décision et de coordination de projets visant à améliorer l'accueil sur les sites et à accompagner l'évolution des pratiques touristiques et de loisirs pour atteindre collectivement une juste régulation de la fréquentation.

Un premier travail a été déjà mené avec la mise en place d'une gouvernance de projet et d'instances de concertation afin d'établir un diagnostic. Deux études vont également être lancées afin de servir d'outils et de supports de réflexion pour la réalisation concertée du schéma d'accueil des lacs. Il s'agit d'une étude « schéma directeur pour un développement durable et résilient des activités nautiques sur et autour des retenues du Verdon » et d'une étude de comparaison des modes de gestion d'autres lacs « sensibles » en France et en Europe.

Le Parc du Verdon recherche aujourd'hui un.e chef.fe de projet (expérimenté.e) dédié.e afin de poursuivre la dynamique du projet et d'établir une feuille de route partagée entre les acteurs pour un développement durable et résilient des activités touristiques sur et autour des retenues du Verdon avec une priorisation à l'adaptation au réchauffement climatique et à la protection des ressources.

Le périmètre du projet concerne les 5 retenues du Verdon situées dans le périmètre du Parc (Castillon, Chaudanne, Sainte-Croix, Quinson, Esparron).

Pour la réalisation de sa mission, le.la chef.fe de projet bénéficiera d'une assistance au management de projet assurée par un cabinet dédié d'experts et pourra éventuellement mobiliser des missions extérieures en ingénierie issues d'un catalogue proposé par l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires et la Banque des Territoires, dans le cadre du programme Avenir Montagnes Ingénierie.

MISSIONS :

I. Le.la chef.fe de mission aura pour objectif principal d'élaborer un schéma d'accueil des lacs dans le respect de la charte du Parc du Verdon et d'en assurer sa validation par l'ensemble des parties prenantes du territoire.

II. Elle devra pour cela, entre autres, :

- Structurer et animer la gouvernance et les différentes instances en charge de construire et d'animer le schéma d'accueil des lacs sur les 10 années à venir. Articuler cette gouvernance avec les autres instances existantes et programmes à l'échelle du territoire :

Espaces Valléens, Destination Verdon, Conventions de partenariat (EDF/SCP), SAGE Verdon etc.

- Poursuivre le diagnostic, en concertation avec les acteurs, en intégrant les spécificités et enjeux propres à chaque retenue.
- Piloter et coordonner la réalisation et la mise en œuvre de l'ingénierie sollicitées dans le cadre du programme Avenir Montagnes Ingénierie (études, expertises) : accompagnement des cabinets d'études, coordination des différentes phases, organisation des instances de concertation avec acteurs concernés, suivi administratif. Définir les besoins d'ingénieries supplémentaires nécessaires.
- Construire un plan d'actions pluriannuel et en proposer sa déclinaison opérationnelle par les collectivités concernées et via la Régie du Parc.

Le.La chef.f.e de projet intégrera le pôle Ecotourisme et gestion des sites naturels et travaillera en lien avec la commission du même nom et la Régie des sites naturels fréquentés du Parc.

Il.Elle sera donc supervisé.e par le responsable du pôle Ecotourisme, en lien avec la direction.

Il.Elle travaillera en lien avec une équipe projet qui associera les chargés de projets ou de mission : gestion des sites naturels fréquentés, sports de nature, énergie-transition, urbanisme et paysage, écogardes...

La transversalité s'opérera également autour des programmes financiers pilotés par le Parc ou ses partenaires : espaces valléens, CRTE, CRET, LEADER... Le.La chef.fe de projet fera partie des cellules et comités techniques de ces programmes.

Enfin, une part de son travail sera consacrée à la participation active aux réseaux de développement touristique de la montagne en lien avec l'ANCT ou d'autres institutions mettant en œuvre les politiques en faveur de la montagne.

PROFIL :

FORMATION - DIPLOMES REQUIS :

- Diplômé(e) d'une formation supérieure Bac + 3 minimum idéalement dans l'aménagement du territoire ou en urbanisme
- **Expérience obligatoire de 5 années dont minimum deux années en gestion de projet**
- Expérience en aménagement du territoire, développement local ou touristique fortement souhaitée
- Une expérience en lien avec des espaces lacustres serait un plus ;
- **Permis B indispensable.**

CONNAISSANCES :

Connaissances obligatoires :

- Gestion de projet : de la définition des besoins à la réalisation d'outils de suivi et de pilotage, en passant par la mise en place des actions
- Organisation et du fonctionnement de l'environnement institutionnel et des acteurs publics (Etat, collectivités locales) ;
- Dispositifs d'intervention et de financements locaux, départementaux, régionaux, nationaux, européens et internationaux ;
- Enjeux, du fonctionnement et de l'organisation d'un parc naturel régional ou d'un espace protégé;
- Enjeux et de la mise en œuvre de la maîtrise d'ouvrage publique de projet d'aménagement, et de la maîtrise d'œuvre,

Connaissances souhaitées :

- Territoire et de ses enjeux
- Aménagement du territoire notamment dans l'aménagement des territoires lacustres avec un intérêt pour la protection et la valorisation des espaces naturels et l'intégration paysagère
- Réglementation liée à l'aménagement des espaces lacustres
- Enjeux liés aux différents usages de l'eau et à la préservation des ressources

SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES :

- Techniques d'animation de groupe, capacité à animer des réunions et des instances de concertation, sens de la diplomatie.
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité à l'élaboration et à la mise en œuvre de projet dans ses différentes étapes ;
- Capacités rédactionnelles avérées de plan de gestion, cahiers des charges, documents de mise en œuvre de la commande publique;

- Polyvalence et pluridisciplinarité ;
- Recherche de financements ;
- Qualité d'expression orale ;
- Maîtrise des outils bureautiques.

SAVOIR FAIRE RELATIONNELS, QUALITES ET APTITUDES :

- Qualités relationnelles, sens du contact et de l'écoute indispensables
- Être force de proposition / Innovation ;
- Capacité d'adaptation ;
- Capacité à travailler en autonomie
- Capacité de médiation ;
- Ouverture d'esprit permettant l'élargissement et la mise en perspective de problématiques ;
- Capacité de travail en équipe et en réseau ;
- Disponibilité ;

Véhicule personnel indispensable dans ce territoire très rural

CONDITIONS :

Poste basé à Moustiers Sainte-Marie (04), avec déplacements fréquents sur le territoire. Possibilité de télétravail (entre 1 à 2 jours par semaine). Utilisation des véhicules de service du Parc pour les déplacements pendant les missions.

Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale - Ingénieur Territorial (Catégorie A), régime indemnitaire de la collectivité et selon expérience (maximum 2600 net)

Type de contrat : Contrat de projet de 16 mois (potentiellement renouvelable)

Démarrage souhaitée pour le poste : 1er juin 2023

Candidature : Dépôt des candidatures **jusqu'au 4 mai inclus,**

Lettre de candidature et CV adressés par courrier ou par mail à info@parcduverdon.fr et à l'attention de :

*« M. le Président du Parc naturel régional du Verdon, Domaine de Valx,
04360 Moustiers Sainte-Marie »*

Renseignements : Gwenaél SABY, gsaby@parcduverdon.fr